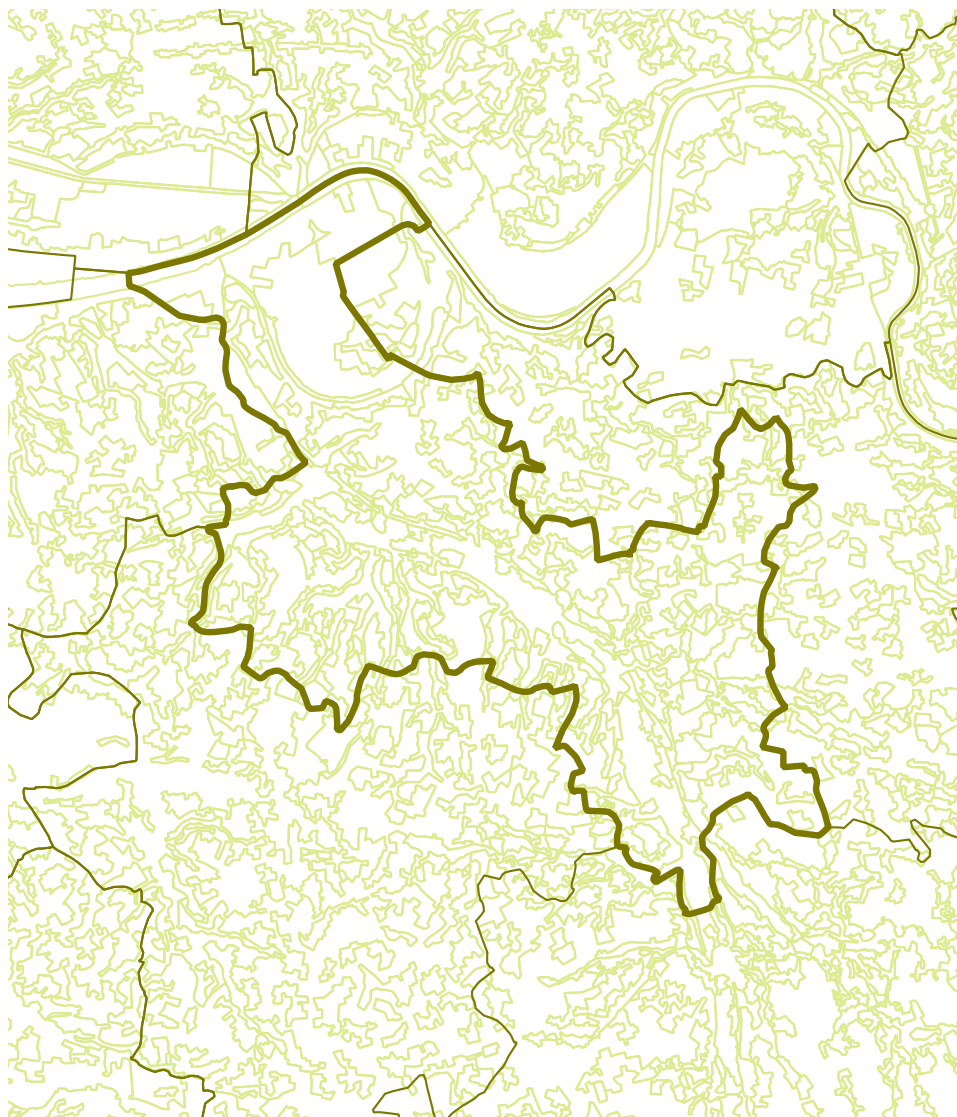


# PORTRAIT DE TERRITOIRE



#2021

---

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PONT-AUDEMER VAL DE RISLE

### TENDANCES DE TERRITOIRE

Découvrez les grandes dynamiques à l'œuvre sur le territoire de l'intercommunalité à travers des indicateurs clés, des graphiques et des analyses thématiques synthétiques.



# SOMMAIRE

1. **Dynamiques démographiques** p...**4**
2. **Dynamiques d'occupation des logements** p...**6**
3. **Dynamiques du marché immobilier** p...**8**
4. **Dynamiques économiques** p...**10**
5. **Dynamiques d'artificialisation des sols** p...**12**
6. **Dynamiques des équipements de santé** p...**14**
7. **Dynamiques des équipements de proximité** p...**16**
8. **Évolution des limites intercommunales** p...**18**
9. **Évolution des zones d'emploi** p...**20**

# INTRODUCTION

L'Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine est un acteur des projets, de l'aménagement, de l'attractivité et du rayonnement du territoire.

Pour accompagner les stratégies territoriales et les projets des élus et des partenaires de l'estuaire de la Seine, elle diffuse une connaissance partagée du territoire dans toutes ses composantes et ses échelles d'interprétation.

L'Agence publie depuis plusieurs années les *Données clés*, portrait synthétique de chaque intercommunalité du territoire de l'Estuaire de la Seine.

Dans la même collection intitulée *Portrait de territoire*, les *Tendances de territoire* présentent les dynamiques de chacune des intercommunalités de l'estuaire de la Seine. Ce nouveau document identifie les grandes tendances en termes démographiques, d'habitat, d'emploi, d'artificialisation des sols, d'équipements... ayant un impact sur le territoire.

L'Agence développe ses analyses pour ses adhérents et apporte aux acteurs et décideurs une observation, une analyse et une expertise capables de guider les politiques publiques.

## Méthodologie

Les cartes et données issues du recensement de la population présentées dans le document ont été réalisées avec les découpages administratifs en vigueur au premier janvier 2020. Les données présentées à l'échelle de l'EPCI résultent d'une agrégation des communes formant le nouveau territoire des intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

En raison des arrondis dans les données présentées en pourcentage, le total peut parfois être différent de 100.

## Dynamiques démographiques

Sources : Insee, Recensements de la population, Etat civil.

# 1.



Nombre d'habitants

+ 8,5 %

entre 2007 et 2017

33 100 habitants

en 2017



+ 23,2 %

depuis 1975

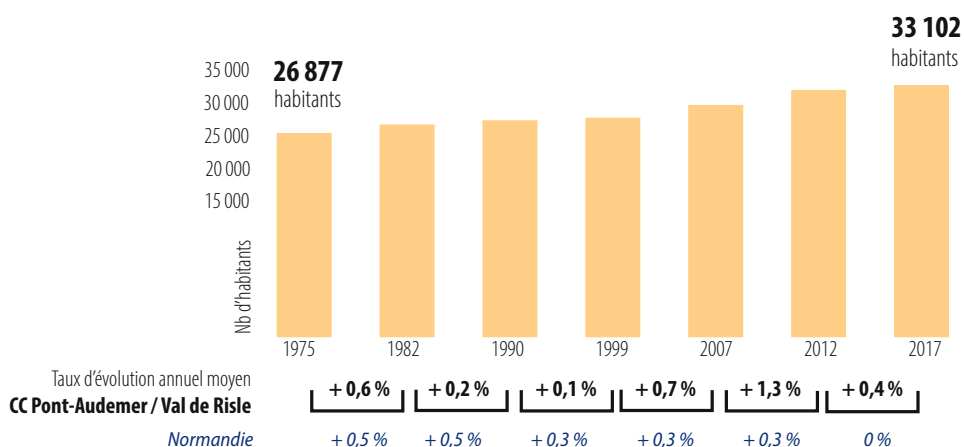
Le territoire de la communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle compte 33 102 habitants au recensement 2017. Depuis 1975, la population progresse de façon constante : + 0,5 % par an, contre + 0,3 % en Normandie. La commune la plus peuplée du territoire, Pont-Audemer, est l'une des seules à connaître un recul démographique durant cette période (- 4,4 %, soit - 470 habitants).

La dynamique démographique a été particulièrement importante entre 1975 et 1982, puis entre 1999 et 2012. Durant les 10 dernières années, la population progresse plus vite qu'en Normandie (respectivement + 8,5 % et + 1,6 %), grâce notamment à une hausse des moins de 15 ans et des 60-74 ans.

La communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle compte 14 533 ménages en 2017. Les familles avec ou sans enfant sont un peu plus présentes qu'en moyenne régionale (65 % contre 63 % en Normandie). Sur les 10 dernières années, le nombre de ménages progresse nettement plus vite qu'en Normandie (respectivement + 12,8 % et + 7,3 %). À l'exception des ménages sans famille (collocation, frère et sœur...), toutes les autres catégories enregistrent une hausse, et plus particulièrement les personnes seules et les familles monoparentales. 45 % des plus de 80 ans vivent seuls. Ils représentent 854 personnes en 2017, soit 179 de plus qu'il y a 10 ans.

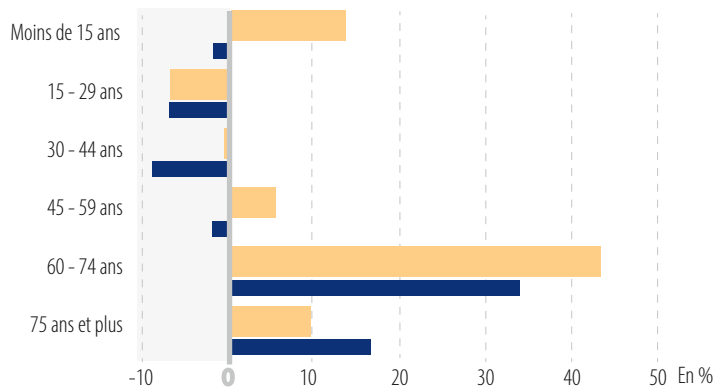
## POPULATION

### Évolution entre 1975 et 2017

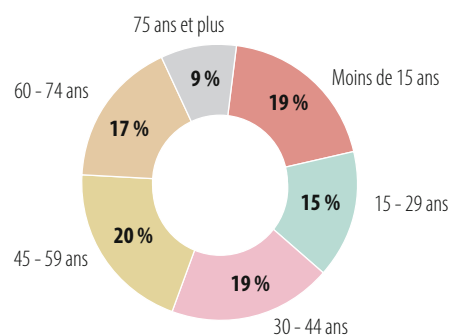


## CLASSES D'ÂGE

### Évolution entre 2007 et 2017

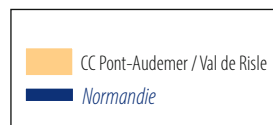
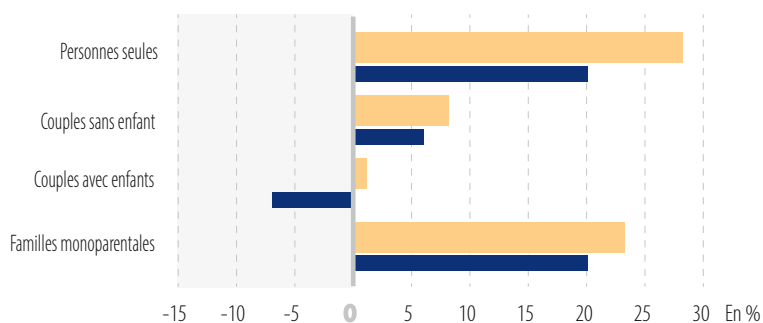


### Répartition par âge en 2017



## MÉNAGES

### Évolution entre 2007 et 2017



## Dynamiques d'occupation des logements

# 2.

Sources : Insee, Recensement Principal, 2017.



Nombre  
de logements

+ 1,1 %

entre 2012 et 2017

Normandie : + 0,9 %

17 024 logements  
en 2017

Avec un parc de 17 024 logements, le territoire compte une majorité de résidences principales (85 %) et une petite proportion de résidences secondaires (6 %). Le parc de résidences principales est occupé par 62 % de propriétaires, c'est au-dessus du niveau régional (58 %), et par une proportion de locataires légèrement inférieure au niveau régional (20 % contre 22 %). C'est à Pont-Audemer que l'offre locative est la plus importante (65 % des résidences principales). Quatre autres communes du secteur accueillent entre 125 et 265 locataires soit une part de locataire de 30 à 45 % : Pont-Authou, Montfort-sur-Risle, Manneville-sur-Risle et Routot.

La croissance du parc de logement est en phase avec les dynamiques démographiques à l'œuvre : entre les deux derniers recensements de 2012 et 2017, le territoire gagne des habitants et des nouveaux ménages. De fait, pour 100 logements supplémentaires sur le territoire, on observe que 71 d'entre-eux correspondent à des résidences principales supplémentaires, c'est-à-dire des ménages supplémentaires. L'accueil de ménages supplémentaires quand le parc de logement s'accroît est le signe de l'adéquation quantitative entre l'offre de logements sur le territoire et les dynamiques démographiques à l'œuvre.

Le taux de logements vacants est passé de 7,8 % en 2012 à 9 % en 2017. Ce taux, relativement élevé, et supérieur à la moyenne régionale. Le phénomène de vacance est important (entre 10 % et 12 %) dans les 5 communes citées ci-dessus accueillant une part importante de locatif. Quillebeuf-sur-Seine est la commune du territoire ayant le taux de vacance le plus important : la ville compte une centaine de logements vacants sur un parc de 530 logements, soit un taux de 20 %.

## SUR 100 LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES entre 2012 et 2017 on recense...



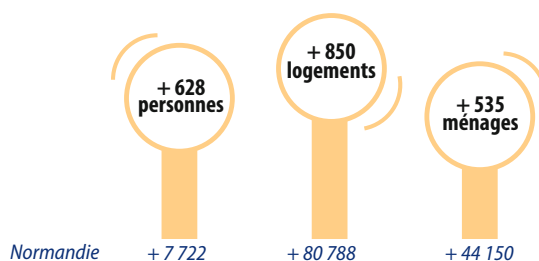
### Méthodologie

Le recensement de la population établi par l'INSEE permet de calculer le nombre total de logements sur un territoire. Le nombre total de logements se répartit en trois types d'occupation du parc : les résidences principales, les résidences secondaires et les logements vacants.

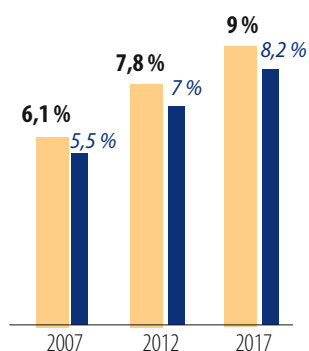
En rapportant l'évolution de chaque parc entre deux périodes à l'évolution du nombre de logements, on étudie quel type de parc (résidence principale, résidence secondaire ou logement vacant) évolue quand le nombre de logements évolue sur un territoire. On peut alors identifier le nombre de résidences principales, de résidences secondaires et de logements vacants, supplémentaires pour 10 logements en plus sur le territoire entre deux périodes.

## INDICATEURS DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT

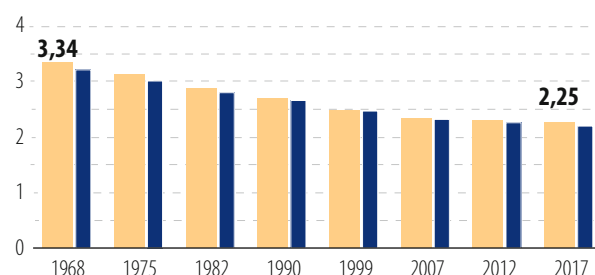
### Évolution entre 2012 et 2017



## TAUX DE VACANCE



## NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE



## Dynamiques du marché immobilier

Sources : demandes de valeurs foncières (DVF) prétraitées par l'EPFN - 2019.

# 3.



Nombre de biens négociés – 11%  
entre 2017 et 2018

326 transactions  
en 2018

Avec près de 330 transactions immobilières en 2018, le marché immobilier de la communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle marque une légère baisse par rapport à l'année précédente. Néanmoins, sur ces deux années, le volume de transactions est en moyenne plus élevé que sur la période 2011-2016 pour laquelle le volume de transactions se situe en moyenne autour de 275 transactions par an.

Le marché immobilier est largement dominé par les transactions de maisons (91 % des transactions). Le budget médian nécessaire pour investir dans une maison est en hausse, puisqu'il faut compter environ 145 000 € contre un budget moyen de 130 000 € les années précédentes. Une soixantaine de transactions ont lieu à Pont-Audemer. Les communes de Manneville-sur-Risle et Routot enregistrent respectivement 25 et 20 transactions. Les autres communes de Campigny, Corneville-sur-Risle, Illeville-sur-Montfort, Montfort-sur-Risle, Quillebeuf-sur-Seine, Saint-Philbert-sur-Risle enregistrent chacune entre 10 et 15 transactions en 2018. Le prix médian pour acquérir une maison varie fortement entre les communes du territoire : il se situe à 164 000 € à Routot et à 155 000 € à Manneville-sur-Risle. À Pont-Audemer, le prix médian d'une maison est relativement faible (118 500 €).

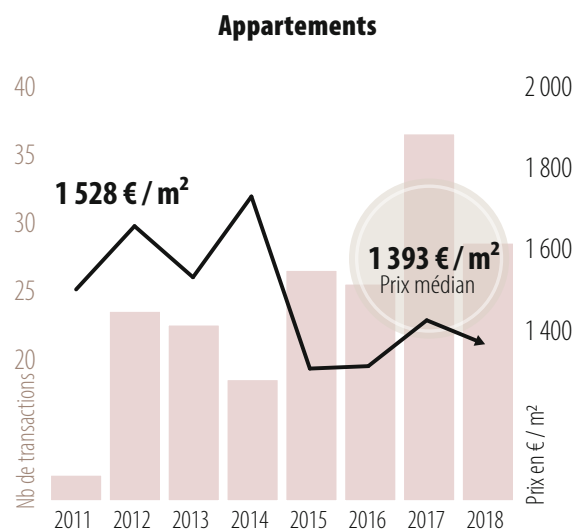
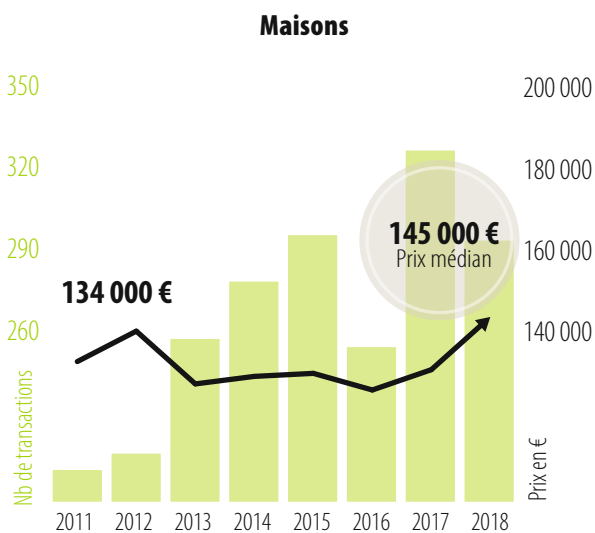
Les transactions d'appartement représentent 9 % des transactions, soit moins d'une transaction sur 10. Depuis 2016, on observe une trentaine de transactions d'appartement par an dans la communauté de communes. En lien avec l'offre de logements du territoire, c'est à Pont-Audemer qu'ont lieu les transactions d'appartements. Il faut compter 1 375 € / m<sup>2</sup> pour y acquérir un appartement. Les prix ont baissé de 4 % entre 2017 et 2018.



## PRIX MÉDIAN ET ÉVOLUTION DES PRIX



## ÉVOLUTION DES PRIX ET DU NOMBRE DE TRANSACTIONS



4.

## Dynamiques économiques

Sources : Insee, Recensements de la population 2007 et 2017.



+ 2,6 points du taux d'activité

en 10 ans

74,7 % d'actifs

en 2017



+ 3 points du taux de chômage

en 10 ans

14,6 % de chômeurs

en 2017

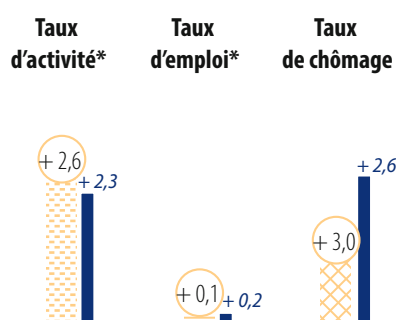
En 2017, le taux d'activité des habitants de la communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle est légèrement supérieur à celui observé à l'échelle régionale (respectivement 74,7 % et 73,4 %) grâce notamment à une progression en 10 ans. La part des personnes en emploi est légèrement plus élevée qu'en moyenne (63,8 % contre 63,4 % en Normandie). L'emploi des femmes est dynamique, avec une forte hausse du taux d'activité (+ 5,5 points, contre + 3,9 points pour la région) et du taux d'emploi (+ 3,2 points, contre + 2,3 points pour la région). Dans le même temps, l'accès à l'emploi des hommes s'est dégradé (- 3 points, contre - 2 points en région).

Le taux de chômage (au sens du recensement de la population) augmente durant cette période. Les hommes sont davantage impactés (+ 3,6 points, contre + 3,5 points en Normandie). Mais les femmes connaissent elles aussi une hausse (+ 2,1 points, contre + 1,5 point en Normandie) et conservent en 2017 un niveau nettement plus élevé que les hommes.

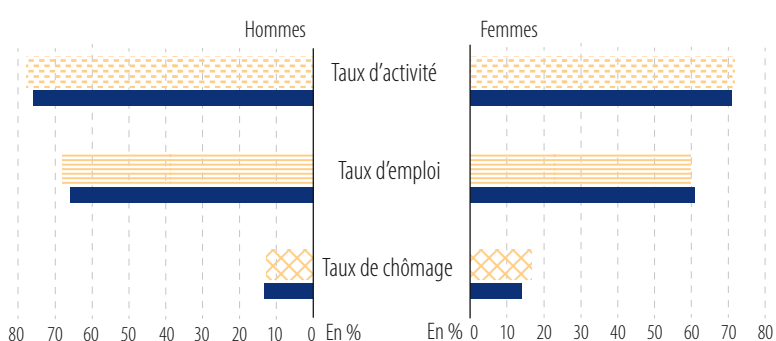
Les habitants de la communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle occupent plus souvent un emploi d'ouvrier (32,9 % contre 26,5 % en Normandie) même si leur présence a nettement reculé en 10 ans. À l'inverse, les cadres sont sous-représentés (7,9 % contre 11,3 % en Normandie) mais progressent par rapport à 2007. Les professions intermédiaires et les employés sont quant à eux dynamiques. Le territoire se caractérise par une plus forte présence des emplois dans les services de proximité et de distribution ainsi que de l'entretien et réparation. On notera la forte hausse des emplois de l'entretien et de la réparation ainsi que de l'administration publique, l'éducation, la formation, la santé et l'action sociale.

## SITUATION FACE À L'EMPLOI

Évolution entre 2007 et 2017 (en points)

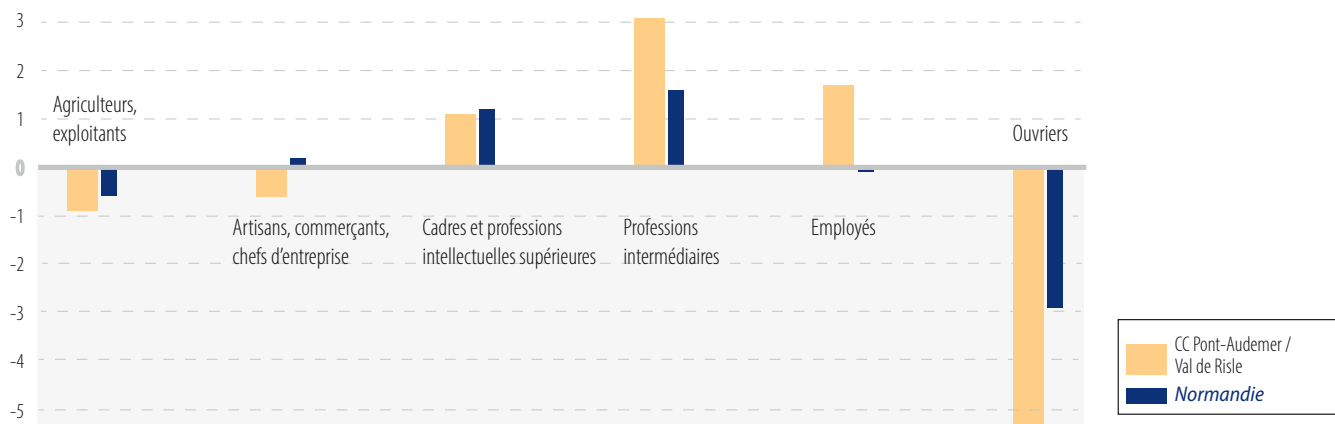


Répartition par sexe en 2017



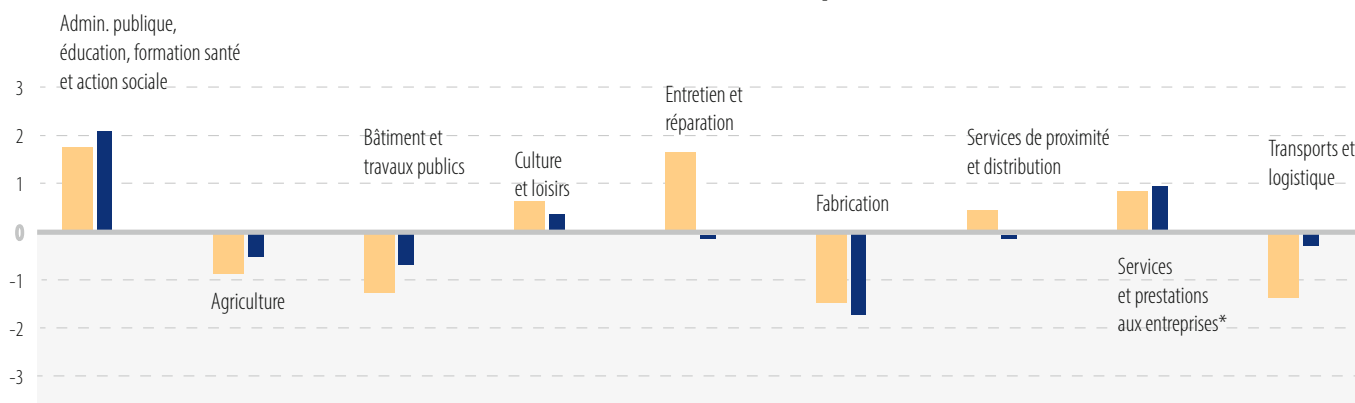
## CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Évolution entre 2007 et 2017 (en points)



## L'EMPLOI PAR GRANDES FONCTIONS

Évolution entre 2007 et 2017 (en points)



\* Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante.

\* Taux d'emploi : rapport entre le nombre d'actifs occupant un emploi et l'ensemble de la population correspondante.

\* Conception, recherche, prestations intellectuelles, gestion et commerce inter-entreprises.

## Dynamiques d'artificialisation des sols

Sources : Fichiers fonciers / Observatoire national de l'artificialisation.



Artificialisation

332 ha

artificialisés en 10 ans

# 5.

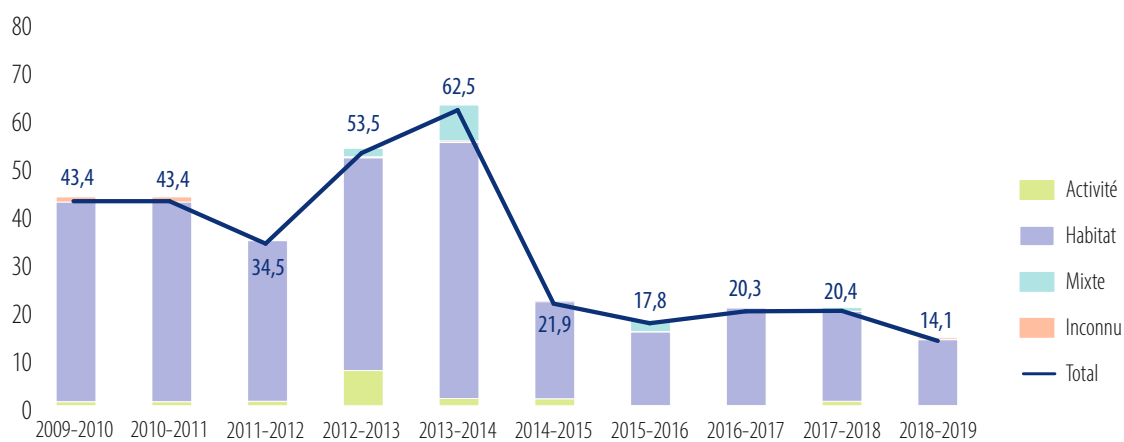
Plus de 330 hectares ont été artificialisés entre 2009 et 2019 dans la communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle sur les 21 000 hectares artificialisés en Normandie. Pour la communauté de communes, cela représente l'équivalent de 46 terrains de foot par an pendant 10 ans.

La mobilisation foncière a connu une réduction de - 67,5 % entre les deux dates. La baisse est régulière, hormis deux pics d'artificialisation observés en 2012 et 2014 allant jusqu'à plus de 60 hectares en une année.

Comme aux échelles française et normande, c'est l'habitat qui participe le plus à l'artificialisation des sols dans la communauté de communes. Le secteur économique ne génère que très rarement de l'artificialisation, ce qui révèle un profil territorial de bassin de vie et d'habitat.

L'indice d'efficacité démographique de l'artificialisation montre que l'intercommunalité accueille 4 ménages supplémentaires par ha artificialisé, c'est moins qu'au niveau régional (6,2 ménages par ha artificialisé). Ce résultat peut s'expliquer par la construction de pavillons, implantés en zones rurales peu denses et/ou par des parcelles mobilisées relativement grandes.

## VOCATION DE L'ARTIFICIALISATION par année et par type



## EFFICACITÉ DÉMOGRAPHIQUE DE L'ARTIFICIALISATION

+ 606 ménages  
entre 2012 et 2017

+ 153 ha artificialisés  
à vocation d'habitat entre 2012 et 2017

4,0

ménages accueillis par ha artificialisé

Normandie : 6,2

### Méthodologie

Faire le lien entre l'artificialisation et les dynamiques démographiques permet de mettre en évidence un indicateur d'efficacité de l'artificialisation des territoires à vocation d'habitat. Quand un ménage s'installe sur un territoire, il a besoin d'un logement, existant ou à construire. Un indicateur élevé dévoile une artificialisation efficace car engendrant peu de consommation foncière par rapport au nombre de ménages accueillis. À l'inverse, un faible chiffre démontre une surconsommation de l'espace au regard du nombre de ménages supplémentaires. D'autre part, là où l'augmentation du nombre de ménages est importante, la pression est plus forte sur le foncier. Dans ce cas, l'artificialisation peut sembler plus efficace en comparaison des territoires où il n'y a pas ou peu de nouveaux ménages et donc une faible pression foncière. On peut alors questionner le lien entre les dynamiques en cours sur un territoire et l'artificialisation de celui-ci.

## Dynamiques des équipements de santé

# 6.

Sources : Insee, BPE 2019 - DREES – Statistique Annuelle des Etablissements de Santé - \* Toutes filières, hospitalisation complète.



Nombre de médecins  
généralistes libéraux

+ 4,5 %

entre 2009 et 2019

23 en 2019



Nombre de lits\*

- 4,0 %

entre 2009 et 2019

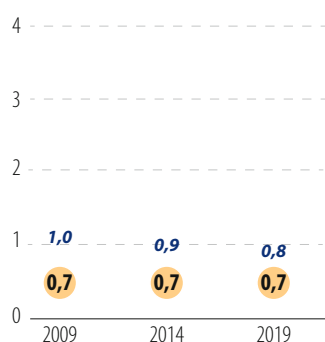
120 en 2019

La communauté de commune Pont-Audemer / Val de Risle possède un centre hospitalier de proximité doté d'un service d'urgence. Le territoire comprend quatre des cinq filières de soins : court séjour, soins de suite, soins de longue durée et hospitalisation à domicile ; seule manque la psychiatrie à cette diversité. Le capacitaire de l'offre de soins du territoire, mesuré en nombre de lits d'hospitalisation complète, a diminué en court séjour sur la période 2009-2019 (- 25 %, passant de 58 à 43 lits). En revanche, le capacitaire a augmenté en soins de suite (+ 10 lits, confortant cette filière de 30 à 40 lits). Il est resté stable pour les deux autres filières de soins (37 lits en soins de longue durée et 30 lits en hospitalisation à domicile). Les soins de longue durée comptent 1 lit pour 100 habitants du territoire âgé de 75 ans et plus, soit le double du taux d'équipement moyen de l'Estuaire de la Seine. Par son offre hospitalière, le territoire pourra recevoir des malades des EPCI voisins, que ce soit en gériatrie ou en convalescence. Il sera à l'inverse dépendant en court séjour dans certaines spécialités médicales et chirurgicales et en psychiatrie.

Concernant l'offre de santé libérale, le territoire a su conserver ses effectifs de médecins généralistes de ville, avec même un solde légèrement positif (+ 1) : tous les territoires ne peuvent pas en dire autant. Pour autant le taux d'équipement reste sous les seuils nationaux et régionaux (0,7 médecin généraliste pour 1 000 habitants contre respectivement 0,9 et 0,8). D'après l'Insee, le territoire ne dispose pas de maison médicale.

## MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Nombre pour 1000 habitants

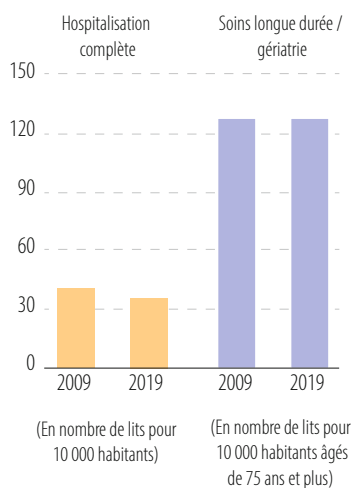


Nombre pour 1000 habitants de + de 75 ans

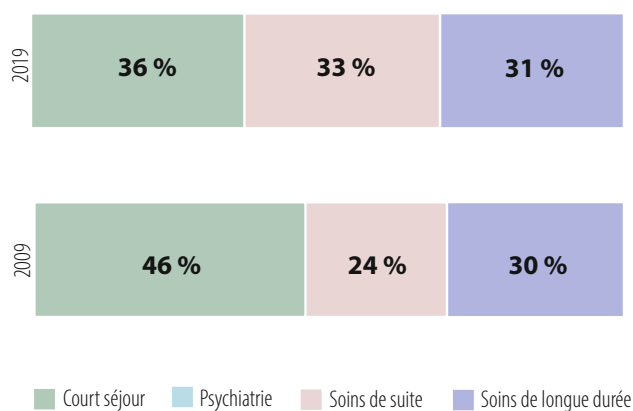


## CAPACITÉS HOSPITALIÈRES

Taux d'équipement



Répartition du nombre de lits par grand secteur hospitalier



## Dynamiques des équipements de proximité

# 7.

Sources : Insee, BPE 2019.



Services publics  
Taux d'équipement

- 1,5 point  
entre 2014 et 2019

15,1 en 2019  
pour 10 000 habitants



Services de proximité  
Taux d'équipement

- 0,6 point  
entre 2014 et 2019

29,6 en 2019  
pour 10 000 habitants



Commerces de proximité  
Taux d'équipement

+ 1,1 point  
entre 2014 et 2019

24,2 en 2019  
pour 10 000 habitants

### Méthodologie

Les équipements de proximité ont été considérés en trois composantes, services publics, services marchands à la personne et commerces avec une gamme d'équipement représentant la proximité. La période a été ramenée à 2014-2019 pour augmenter le panel d'équipements.

**Les services publics retenus :** police et gendarmerie, urgences hospitalières, Pôle Emploi, centres des impôts, écoles primaires, collèges. Les centres d'incendie et de secours (pompiers), les structures judiciaires, les gares et les bibliothèques n'ont pas pu être intégrées à ce dispositif d'observation car elles n'étaient pas recensées en 2014.

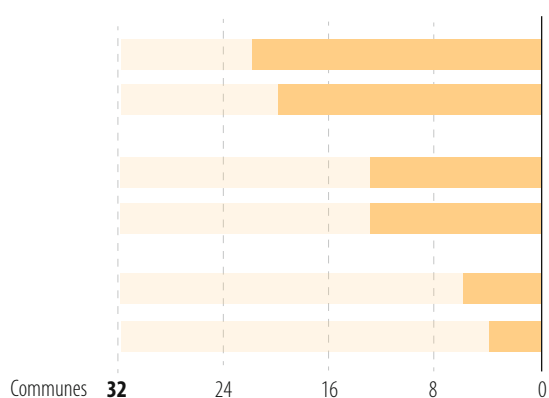
**Les autres services de proximité retenus :** banques et assurances, services postaux, salons de coiffure, laveries et pressings, médecins généralistes. Les crèches n'ont pas pu être retenues car elles n'étaient pas encore recensées en 2014.

**Les commerces de proximité retenus :** commerces d'alimentation générale et supérette, boulangeries, boucheries-charcuteries, poissonneries, librairies, papeteries presse, fleuristes jardineries ou animaleries, pharmacie. Les bureaux de tabac, les primeurs et les cafés/bars manquent à l'observation.



## NIVEAU D'ÉQUIPEMENT

### Nombre de communes sans équipement



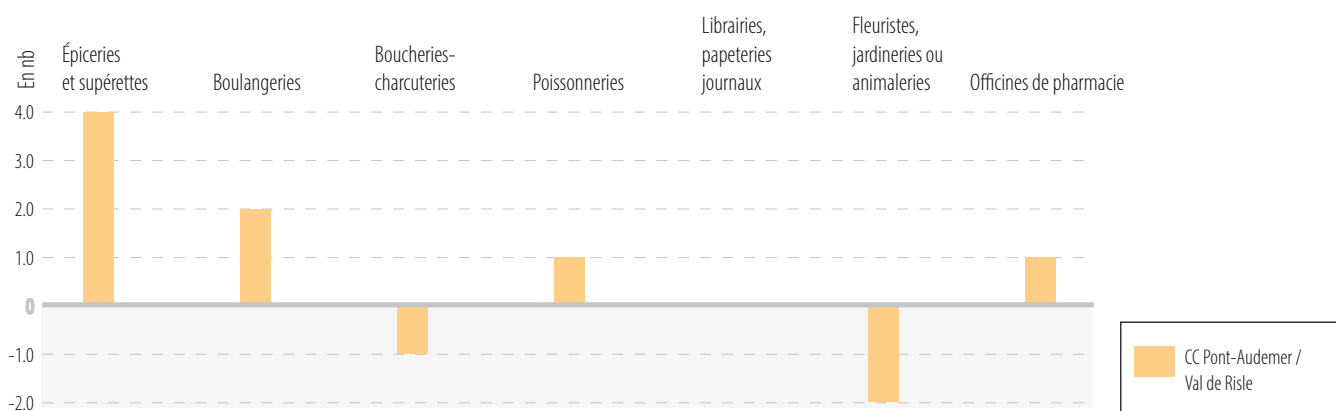
### Types d'équipement ayant le plus perdu/gagné de sites



\* NA – Non applicable : pas d'augmentation/ diminution significative sur la période.

## COMMERCES DE PROXIMITÉ

### Évolution entre 2014 et 2019



CC Pont-Audemer / Val de Risle

## Évolution des limites intercommunales

# 8.

Sources : Délégation générale des collectivités locales (DGCL) dépendant du Ministère de l'intérieur.



32 communes

composent la communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle depuis 2019

La communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle a été créée en 2017 par fusion des communautés de communes de Pont-Audemer et du Val de Risle.

Créées respectivement en 1996 et 1997, ces deux communautés de communes contribuent chacune pour moitié à ce nouveau regroupement intercommunal composé de 28 communes.

En 2018, la création de communes nouvelles par fusion réduit le nombre de communes de l'intercommunalité à 26 communes :

- ▶ Pont-Audemer fusionne avec Saint-Germain-Village pour devenir la commune nouvelle de Pont-Audemer ;
- ▶ la commune nouvelle de Thénouville créée en 2017 s'agrandit de nouveau en 2018 intégrant la commune de Touville ; de par cette fusion, l'ensemble de la commune nouvelle se trouve rattachée désormais à la communauté de communes Roumois Seine.

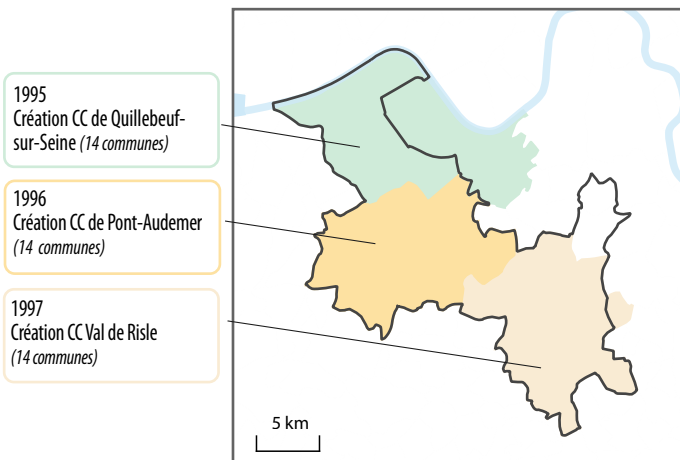
Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'intercommunalité prend sa forme actuelle en s'étendant au nord-ouest avec l'adhésion des communes de Bouquelon, Quillebeuf-sur-Seine, Marais-Vernier, Saint-Samson-de-la-Roque et au nord-est avec le rattachement de Rougemontiers et Routot.

Parallèlement les communes de Fourmetot, Saint-Thurien et Saint-Ouen-des-Champs fusionnent pour constituer la commune nouvelle du Perrey.

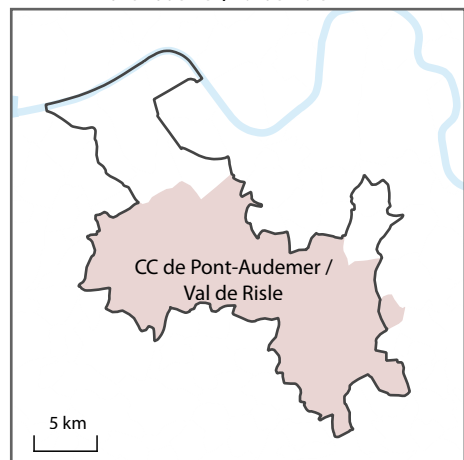
La communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle regroupe 32 communes à partir de 2019.

## VERS LA CONSTITUTION ACTUELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PONT-AUDEMER / VAL DE RISLE

**1995-1997** Création des premières communautés de communes

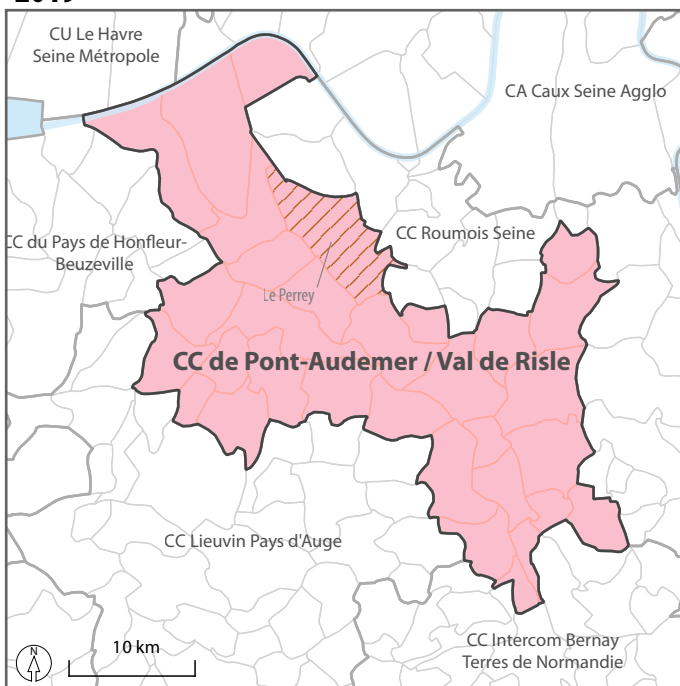


**2017** Création de la Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle



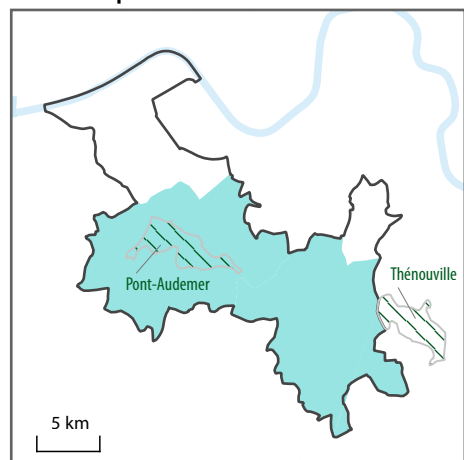
CC de Pont-Audemer / Val de Risle

**2019** De nouvelles adhésions à la CC Pont-Audemer / Val de Risle



CC de Pont-Audemer / Val de Risle   
  Commune de la CC de Pont-Audemer / Val de Risle  
 Autre intercommunalité   
  Commune nouvelle créée par fusion en 2019  
 Autre commune

**2018** Création de communes nouvelles et mise à jour du périmètre de l'intercommunalité



CC de Pont-Audemer / Val de Risle  
 Commune nouvelle créée par fusion en 2018

## Évolution des zones d'emploi

Sources : Insee, Recensement Principal, 2017.

# 9.



### 51 %

des actifs habitant la  
CC Pont-Audemer / Val de Risle  
y travaillent également en 2020



### 28 %

des emplois  
de la zone d'emploi Honfleur -  
Pont-Audemer se situent dans la  
CC Pont-Audemer / Val de Risle  
en 2020



### 29 %

des actifs occupés  
de la zone d'emploi Honfleur -  
Pont-Audemer habitent la  
CC Lieuvin Pays d'Auge en 2020

Établie à partir de l'observation des flux de déplacements domicile-travail des actifs, la zone d'emploi (ZE) est définie par l'Insee comme un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Il y a 30 ans, les communes de la communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle dans sa configuration actuelle s'étendaient sur 4 zones d'emploi (Pont-Audemer, Bernay, Lillebonne, Rouen). Les communes étaient cependant principalement partagées entre les zones d'emploi de Pont-Audemer et de Bernay.

L'actualisation du découpage des zones d'emploi au regard des migrations professionnelles en 2010 entraîne le déploiement de la zone d'emploi de Pont-Audemer vers l'est. Celle-ci devient la zone d'emploi de rattachement pour les trois quarts des communes de l'intercommunalité Pont-Audemer / Val de Risle, le quart restant des communes affiliées à la zone d'emploi de Rouen.

La dernière mise à jour des périmètres des zones d'emploi au regard de la situation de 2020 conduit à la création d'une unique zone d'emploi autour des pôles d'emploi de Honfleur et de Pont-Audemer.

Les communes de la communauté de communes Lieuvin – Pays d'Auge y sont une composante essentielle. Seules 5 communes de l'intercommunalité, situées en limites sud-est, restent affiliées à la zone d'emploi de Bernay et bien plus secondairement à celle de Rouen.

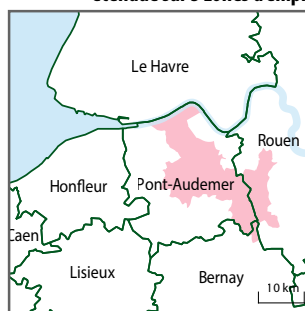
## VERS UN RATTACHEMENT INTÉGRAL DE LA CC PONT-AUDEMER / VAL DE RISLE À LA ZONE D'EMPLOI DE HONFLEUR - PONT-AUDEMER

**1990** La CC Pont-Audemer / Val de Risle connectée à 4 zones d'emploi



Zone d'emploi 1990

**2010** La CC Pont-Audemer / Val de Risle étendue sur 3 zones d'emploi



Zone d'emploi 2010

**2020** La CC Pont-Audemer/Val de Risle, une des composantes de la zone d'emploi de Honfleur - Pont-Audemer



**Limites**

Commune    
  Zone d'emploi 2020    
  CC Pont-Audemer / Val de Risle \*  
 (territoire en vigueur depuis le 1er janvier 2019)

\* Sont repérées les communes d'au moins 1 000 emplois au dernier recensement (RP 2017)

L'Estuaire de la Seine,  
territoire d'intervention de l'AURH

---



L'Agence d'urbanisme accompagne les stratégies territoriales et les projets des élus et des partenaires de l'Estuaire de la Seine.

Le territoire d'intervention de l'AURH est l'Estuaire de la Seine, composé de 15 intercommunalités.



[AGA/AF/AS/CC/EL/JFM/MM/SCah/SCap - PA\_91 - 06.2021]

Édition et réalisation AURH

Agence d'urbanisme  
Le Havre -  
Estuaire de la Seine

4 quai Guillaume Le Testu  
76063 Le Havre cedex  
aurh@aurh.fr

**aurh.fr**  
**[02 35 42 17 88]**

